

près pour le fisc. Cette proportion est bien plus forte sur le sucre, le café, le chocolat, le vin et les spiritueux. Sur le sel elle est de 80 pour 100. Le kilogramme de sel gris se vend dans les salines du Midi ou de l'Ouest moins de 2 centimes; mais l'Etat le frappe d'un droit de 10 centimes et la ville de Paris d'un octroi de 6 centimes. Ajoutez 1 centime et demi pour le transport; le négociant de la capitale qui vend le sel quatre sous gagne un peu moins d'un demi-centime. "Ce qui sert et entretient, la vie, disait dans une adresse au Ministre des finances, un représentant notable du commerce alimentaire, se divise en deux catégories: la consommation interne (nourriture) et la consommation externe (vêtements). A la première, l'Etat demande jusqu'ici presque tous les revenus qui lui sont nécessaires, tandis que la seconde demeure indemne." L'une supporte à peu près tout, l'autre à peu près rien. Le pétitionnaire concluait à ce qu'il fût établi un droit modéré par 100 kilogrammes d'étoffe à l'entrée des villes ou à la sortie des fabriques comme il est perçu un droit d'accise par 100 litres de vin. Le principe par lui-même n'a rien d'injuste. Il est toutefois improbable que l'assiette des contributions soit remaniée en ce sens, ni que les impôts indirects sur la "consommation interne" soient de longtemps supprimés ou adoucis. Le commerce et l'in-

dustrie ne doivent donc compter que sur leurs propres forces pour obtenir un bon marché relatif, en économisant sur l'achat ou la manufacture des denrées, sur leur transport ou leur distribution, sur cette quantité de frais accessoires que l'on appelle avec raison des "faux frais"; frais parasites qui s'accrochent aux marchandises et les renchérissent sans les améliorer.

Les procédés mis en usage pour atteindre le but proposé, assez semblables à ceux que les magasins de nouveauté ont employés dans le vêtement et l'ameublement, et qui ont été décrits plus haut, en diffèrent sur un point notable: les novateurs, dans l'alimentation, fabriquent eux-mêmes la plupart des objets de leur négoce, et concentrent en une seule main, sous une direction unique, le rôle de producteur et celui de marchand.

VTE D'AVENEL.

EXPOSITION INTERNATIONALE A
BRUXELLES

On nous annonce de Bruxelles, pour décembre prochain, une grande exposition internationale d'alimentation avec section spéciale pour les produits de l'épicerie et des industries qui s'y rattachent; cette exposition est placée sous le haut patronage de M. le ministre de l'Industrie et du Travail.

L'huile de graine de thé

On retire de la graine de thé une huile limpide, légère et jaune, mais d'un goût aigre, impropre à la consommation par suite de la saponine qu'elle renferme. Pour la même raison, les tourteaux de graines de thé sont dangereux pour le bétail et, de plus, n'ont pas grande valeur comme engrais.

L'huile est bonne pour l'éclairage, et le chimiste de l'Indian Tea Association a proposé d'employer les tourteaux comme insecticide.

Le camphre en Chine

Une maison chinoise avait pris, il y a un an et demi, le monopole du camphre pour la province de Fukian. N'ayant pas réussi, le Gouvernement chinois a eu recours à un spécialiste japonais et a élaboré un règlement prohibant le raffinage du camphre dont la récolte est restée libre. Moyennant une taxe sur le camphre raffiné et la justification d'un fonds de roulement de 200,000 dollars, le spécialiste japonais a reconstitué, à son profit, le monopole du raffinage du camphre.

Lisez !

Lisez l'annonce de la maison E. D. Marceau. Elle traite d'une question de haute et pressante actualité: celle des thés.— Il y a profit à lire les offres contenues dans l'annonce de cette maison publiée dans ce numéro du Prix Courant.

PRIX DES EMPPOIS

Si l'on vous offre de l'EMPOIS à des prix qui vous semblent attrayants, ne manquez pas de demander **QUELLE MARQUE ?**

Il y a **Empois** et **Empois**. Ne vous laissez pas persuader qu'un autre est **juste aussi bon**.

Demandez ceux d'**Edwardsburg** ou de **Benson**.

Et insistez pour les avoir.

VOYEZ NOTRE LISTE DE PRIX

EDWARDSBURG STARCH CO'Y, Limited,
Établie en 1858

164 Rue St-Jacques,

MONTREAL.

Manufacture

CARDINAL, Ont.

53 Front St. East,

TORONTO, Ont.